



CONSEIL ET FORMATION

2025

POUR LA **RÉUSSITE** DE
VOS PROJETS

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DE BGE CORSE	PAGE 3
CONSTRUIRE SON PROJET PROFESSIONNEL	PAGE 5
• Activ'Projet (<i>prestation France Travail</i>)	PAGE 6
• Valoriser son image professionnelle (<i>prestation France Travail</i>)	PAGE 7
• Valoriser mes atouts professionnels	PAGE 8
BILAN DE COMPETENCES	PAGE 9
• Mon Bilan de compétences	PAGE 10
DEVENIR ENTREPRENEUR- DEVELOPPER SON ENTREPRISE	PAGE 11
• Développer la visibilité d'une entreprise sur les réseaux sociaux	PAGE 12
• Créer ou reprendre une entreprise	PAGE 13
LES ATELIERS CONSEILS	PAGE 14
• Construire et affiner mon projet professionnel au regard du marché du travail	PAGE 15
• Faire le point sur mes compétences professionnelles et concevoir un CV percutant	PAGE 16
• Mon CV en langues étrangères	PAGE 17
• Mes démarches en ligne avec France Travail	PAGE 18
• Organiser et optimiser ma recherche d'emploi	PAGE 19
• M'imaginer créateur d'entreprise	PAGE 20
• Structurer mon projet de création d'entreprise	PAGE 21
PRÉSENTATION DES FORMATEURS	PAGE 22
PLANS D'ACCÈS	PAGE 23
CE QUE LES STAGIAIRES EN PENSENT	PAGE 24
CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE	PAGE 25
RÈGLEMENT INTÉRIEUR	PAGE 26
	PAGE 28
	PAGE 27
	PAGE 29
	PAGE 30
	PAGE 31



CONSTRUISEZ VOTRE AVENIR PROFESSIONNEL AVEC BGE CORSE !

Gagnez en autonomie et montez en compétences avec l'offre conseil-formation proposée par BGE CORSE. Quel que soit votre projet et votre profil nous avons la solution adaptée à votre besoin.

Depuis plus de 30 ans, BGE CORSE accompagne vos projets



CRÉATION D'ENTREPRISE

CONSTRUCTION DU PROJET PROFESSIONNEL

DÉVELOPPEMENT DES SAVOIR-ÊTRE

BILAN DE COMPÉTENCES

RETOUR À L'EMPLOI

RECONVERSION

DEVELOPPEMENT D'ENTREPRISE

CHIFFRES 2024

ACCUEILLIR

3665 personnes
Accueillies et orientées

- Envisager la réinsertion professionnelle de manière structurée
- Travailler sur ses motivations grâce au partage d'expérience

FORMER

2280 personnes
Accompagnées / formées

- Sécuriser les parcours professionnels
- Acquérir les compétences entrepreneuriales clés

CRÉER

342 entreprises
Créées

- Transmettre les compétences essentielles à la création d'entreprise
- Créer de la richesse dans les territoires

DEVELOPPER

429 entreprises
Accompagnées dans leur développement

- Aider à maîtriser le digital
- Donner les outils pour diversifier son offre et son chiffre d'affaires

Modalités de prise en charge

Que vous soyez salarié, travailleur indépendant, demandeur d'emploi ou agent de la fonction publique, de nombreux dispositifs peuvent vous permettre de financer vos formations (partiellement ou totalement). Notre équipe définira avec vous, au vu de votre situation, les modalités de financement envisageables et vous accompagnera dans toutes les démarches à effectuer.

Une équipe à votre écoute

- Vous hésitez entre plusieurs formations ?
- Vous souhaitez concevoir un parcours sur mesure ?
- Vous voulez en savoir plus sur les démarches à accomplir ?

Notre équipe est à votre écoute pour répondre à toutes vos questions.



Retrouvez l'expertise BGE sur la nouvelle appli MonCompteFormation qui vous permet de consulter vos droits à la formation professionnelle, réserver et payer avec votre CPF les formations qui vous intéressent.

Pour découvrir nos offres de formation disponibles sur MonCompteFormation, utilisez notre tuto vidéo :

Téléchargez l'application MonCompteFormation
ou
rendez-vous sur le site web
www.moncompteformation.gouv.fr



CONSTRUIRE SON PROJET PROFESSIONNEL

2025

ACTIV'PROJET



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Elaborer et/ou confirmer son projet professionnel
- Définir une stratégie permettant de construire un ou plusieurs projets professionnels
- Concevoir et mettre en place un parcours de formation si nécessaire

SYNOPSIS DE LA FORMATION

Cette formation vise à accompagner le demandeur d'emploi dans l'élaboration et la validation de son projet professionnel. Avec un conseiller-formateur, expert en orientation professionnelle, le stagiaire définit les contours de son projet professionnel et identifie ses pistes métiers. Tout au long de sa formation, le stagiaire pourra affiner ses choix de métiers, et mettre en œuvre son plan d'action lui permettant d'accéder au métier visé.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Prendre conscience de mon potentiel professionnel
- Identifier des pistes métiers pouvant me plaire
- Etudier le marché local du travail et évaluer les débouchés pour les métiers identifiés
- Définir mon projet professionnel et élaborer un plan d'action

MÉTHODES / MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Méthode expositive
- Méthodes active et participative
- Période d'immersion en milieu professionnel

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Tests et entretiens

FINANCEUR

Cette formation est financée par France Travail dans le cadre de l'offre de services à destination des demandeurs d'emploi.



PUBLIC

Demandeur d'emploi



PRÉREQUIS

Etre inscrit à France Travail



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Demande auprès de son conseiller France Travail, ou auto-inscription depuis son espace personnel france-travail.fr



DURÉE DE LA FORMATION

8 à 12 semaines
Rythme : 1 entretien par semaine
Formation présentielle ou distancielle



DATES ET LIEUX DE LA FORMATION

Date : selon le calendrier France Travail

Lieux : AJACCIO, BASTIA, PORTO-VECCHIO, CORBARA, GHISONACCIA, CORTE, PROPRIANO



FORMATEURS

Nos formateurs sont des experts reconnus de la construction de projet professionnel ainsi que de la création et du développement des entreprises. Ces derniers ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. Ils sauront répondre à vos besoins. (Présentation des formateurs p.22)



ACCESSIBILITÉ

Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap ;
Les contenus sont adaptables aux personnes en situation de handicap.

Référent handicap :

2A / 2B : Tamara MANCA
04.95.22.84.14

VALORISER SON IMAGE PROFESSIONNELLE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Travailler la dimension du savoir-être professionnel dans sa démarche d'accès à l'emploi.
- Prendre conscience de la communication dans le monde du travail
- Etre capable d'évoluer avec aisance en milieu professionnel

SYNOPSIS DE LA FORMATION

Cette formation vise à accompagner le stagiaire dans le développement de ses savoir-être professionnels.

A travers différents modules, les stagiaires développent leurs compétences personnelles dans le cadre d'une démarche de retour à l'emploi.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- **Jour 1 :** Entretien collectif de contractualisation (1h30) et entretien individuel de diagnostic (30 min)
- **Jour 2 à 6 - Parcours Socle :**
 - > Assimiler les notions de compétences et savoir-être professionnels
 - > Se positionner dans la peau du recruteur
 - > Convaincre le recruteur durant un entretien d'embauche
- **Jour 7 :** Entretien individuel de mi-parcours ou de bilan (1h)
- **Jour 8 à 11 - Parcours à la carte (1 à 4 jours)**
 - > Prendre conscience de ses réussites personnelles, et les valoriser sur le marché du travail
 - > Simuler un entretien d'embauche
 - > Visualiser son projet professionnel idéal
- **Jour 12 :** Entretien individuel de bilan (1h)

MÉTHODES / MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Méthode expositive et mise en situation
- Ateliers collaboratifs

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Tests et évaluations
- Entretien bilan

FINANCEUR

Cette formation est financée par France Travail dans le cadre de l'offre de services à destination des demandeurs d'emploi.



PUBLIC

Demandeur d'emploi



PRÉREQUIS

Etre inscrit à France Travail



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Demande auprès de son conseiller France Travail, ou auto-inscription depuis son espace personnel france-travail.fr



DURÉE DE LA FORMATION

7 à 12 jours

Formation présentielle ou distancielle



DATES ET LIEUX DE LA FORMATION

Date : selon le calendrier France Travail

Lieux : BASTIA / CORBARA / GHISONACCIA / CORTE



FORMATEURS

Nos formateurs sont des experts reconnus de la construction de projet professionnel ainsi que de la création et du développement des entreprises. Ces derniers ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. Ils sauront répondre à vos besoins. (Présentation des formateurs p.22)



ACCESSIBILITÉ

Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap ;

Les contenus sont adaptables aux personnes en situation de handicap.

Référent handicap :

2A / 2B : Tamara MANCA
04.95.22.84.14





BILAN DE COMPÉTENCES

2025

MON BILAN DE COMPÉTENCES



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Analyser ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes et ses motivations;
- Définir son projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation
- Utiliser ses atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière.

SYNOPSIS DE LA FORMATION

Cette formation permet au stagiaire d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes, ses centres d'intérêts, ses motivations en appui d'un projet de reconversion professionnelle, d'insertion ou d'évolution professionnelle et, le cas échéant, de formation.

Avec un conseiller- formateur, expert en orientation professionnelle, ce dernier pourra mettre en œuvre un plan d'action lui permettant d'accéder au métier visé.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Phase préliminaire : Approfondir et analyser ses connaissances sur son potentiel professionnel
- Phase d'investigation : Identifier les métiers en phase avec ses besoins et ses attentes
- Phase de conclusion : Dresser le bilan de l'accompagnement et élaborer un plan d'action

MÉTHODES / MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Méthode expositive
- Méthodes active et participative

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Tests et entretiens individuels
- Entretien bilan
- Questionnaire d'évaluation
- Questionnaire de satisfaction



TARIF

1440 €

FINANCEUR

Cette formation est éligible au CPF



PUBLIC

Tout public



PRÉREQUIS

Savoir parler, lire et écrire le français



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Depuis son espace personnel :

moncompteformation.gouv.fr



DURÉE DE LA FORMATION

22h30

1 rendez-vous par semaine

Formation présentielle ou distancielle



DATES ET LIEUX DE LA FORMATION

Date : entrée permanente

Lieux : PORTO VECCHIO, AJACCIO, PROPRIANO, BASTIA / CORBARA / GHISONACCIA / FOLELLI / CORTE

Délais d'accès à la formation : 48H



FORMATEURS

Nos formateurs sont des experts reconnus de la construction de projet professionnel ainsi que de la création et du développement des entreprises. Ces derniers ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. Ils sauront répondre à vos besoins. (Présentation des formateurs p.22)



ACCESSIBILITÉ

Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap ;

Les contenus sont adaptables aux personnes en situation de handicap.

Référents handicap :

2A / 2B : Tamara MANCA
04.95.22.84.14



DEVENIR ENTREPRENEUR

—

DEVELOPPER SON ENTREPRISE

2025

Formation certifiante RS6215 :

« Développer la visibilité
d'une entreprise sur les
réseaux sociaux »



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation permet d'acquérir les compétences nécessaires pour une présence efficace sur les réseaux sociaux

SYNOPSIS DE LA FORMATION

Cette formation vise une montée en compétence sur l'utilisation du numérique, plus spécifiquement sur les réseaux sociaux à travers un projet entrepreneurial.

Le but étant de pouvoir améliorer la visibilité de l'entreprise sur les réseaux sociaux.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Créer un profil accessible à tous sur un réseau social
- Créer des communautés sur un réseau social
- Rédiger des contenus accessibles sur un réseau social
- Gérer la e-réputation sur un réseau social

MÉTHODES / MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Méthode expositive
- Méthodes active et participative

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Rapport écrit sur la base d'une entreprise fictive



TARIF

490 €

FINANCEUR

Cette formation est éligible au CPF



PUBLIC

Salarié
Demandeur d'emploi
Chef d'entreprise



PRÉREQUIS

Parler, lire et écrire le français Utiliser couramment les outils bureautiques



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Depuis son espace personnel :
moncompteformation.gouv.fr



DURÉE DE LA FORMATION

14H
Formation présentielle



DATES ET LIEUX DE LA FORMATION

AJACCIO : dates inscrites sur le CPF
BASTIA : dates inscrites sur le CPF
PORTO-VECCHIO : dates inscrites sur le CPF
BALAGNE : dates inscrites sur le CPF
Entrée en formation : Un délai minimum de onze jours ouvrés est également à prévoir, entre la date de la demande d'inscription et la date prévue de début de session, pour pouvoir valider la demande d'inscription.



FORMATEURS

Nos formateurs sont des experts reconnus de la construction de projet professionnel ainsi que de la création et du développement des entreprises. Ces derniers ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. Ils sauront répondre à vos besoins. (Présentation des formateurs p.22)



ACCESSIBILITÉ

Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap ;
Les contenus sont adaptables aux personnes en situation de handicap.

Référents handicap :

2A / 2B : Tamara MANCA
04.95.22.84.14

CRÉER, REPRENDRE UNE ENTREPRISE



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Vous avez un projet de création ou de reprise d'entreprise. Cette offre permet d'acquérir, avec l'appui de conseillers formateurs experts, les compétences nécessaires :

- Mesurer l'adéquation personne projet
- Réaliser une étude de marché
- Définir une stratégie marketing
- Concevoir une stratégie commerciale
- Elaborer un plan de prospection
- Elaborer un plan de communication
- Concevoir une stratégie digitale
- Etablir un prévisionnel financier
- Analyser la viabilité d'un projet
- Choisir un statut juridique
- Analyser la faisabilité d'un recrutement
- Organiser un projet entrepreneurial
- Présenter un projet entrepreneurial

SYNOPSIS DE LA FORMATION

Cette formation vise à mettre en place les conditions de sa réussite : compétences, stratégie commerciale, business modèle, choix juridiques et administratifs afin de faire de son idée de projet entrepreneurial une réussite.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Programme modulable :

- **Module 1 : Adéquation homme / projet**
 - Vérifier la cohérence du projet
 - Identifier les compétences clés de la réussite du projet
- **Module 2 : Marché et stratégie commerciale**
 - Détecter les opportunités potentielles de création / reprise d'entreprise en lien avec son projet, ses cibles clients et l'offre de produits/services envisagés, ses concurrents, à partir d'une collecte d'informations et de données (recherche documentaire et enquête terrain) afin de configurer les différents éléments constitutifs et étapes de son étude de marché.
 - Rechercher les textes légaux et réglementaires susceptibles d'encadrer l'activité envisagée en mobilisant les sources officielles adaptées pour garantir la capacité légale de réaliser effectivement cette activité.
 - Mettre en œuvre une méthodologie d'élaboration de stratégie marketing et commerciale d'un projet entrepreneurial et de déclinaison en plan d'actions opérationnel, en tenant compte de la cible clients, l'offre produit et la zone de chalandise envisagés, pour estimer les moyens commerciaux à mobiliser (modes de prospection, promotion, distribution), pour sécuriser la réussite de la stratégie.
- **Module 3 : Communication**
 - Identifier les outils de la communication (médias et réseaux sociaux) nécessaires à la construction de l'identité visuelle d'un projet entrepreneurial afin de sélectionner les supports (print et / ou digitaux) les plus adaptés à son projet/activité.
 - Rédiger les messages de communication adaptés aux cibles pour les diffuser grâce aux différents outils de communication et toucher la clientèle visée.
 - Présenter son projet entrepreneurial en s'appuyant sur un argumentaire de promotion et sur une méthodologie de construction de projet entrepreneurial pour convaincre les partenaires potentiels ou les décideurs de la pertinence de la démarche entrepreneuriale et de la cohérence personne/projet.
- **Module 4 : Gestion financière**
 - Mettre en œuvre un outil de budgétisation prévisionnelles - plan de financement, compte de résultat - en intégrant l'ensemble des éléments constitutifs d'un prévisionnel financier (coûts, revenus, besoins et sources de financement internes et externes, besoins d'investissement) pour identifier les éléments contribuant à l'équilibre et à la rentabilité d'un projet entrepreneurial.
 - Mettre en place un plan de financement permettant d'identifier les besoins et les ressources nécessaires au démarrage de l'activité.
- **Module 5 : Environnement juridique fiscale social**
 - Analyser les impacts des choix juridiques et fiscaux relatifs aux formes d'entreprise, statuts et responsabilités du dirigeant, en fonction de l'ensemble des données relatives au projet et des contraintes et ambitions de l'entrepreneur, afin de choisir le statut le plus adapté au projet entrepreneurial.
 - Planifier l'ensemble des démarches et formalités administratives nécessaires à la création ou la reprise d'une entreprise pour préparer le dépôt des statuts de l'entreprise.

MÉTHODES / MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthode expositive
Méthodes active et participative

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Quiz d'évaluation final à la fin de chaque module

FINANCEUR

Cette formation est éligible au CPF



PUBLIC

Salarié
Demandeur d'emploi
Chef d'entreprise



PRÉREQUIS

Parler, lire et écrire le français Utiliser couramment les outils bureautiques



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Depuis son espace personnel :
moncompteformation.gouv.fr



DURÉE DE LA FORMATION

À définir
Formation présentielle



DATES ET LIEUX DE LA FORMATION

Entrée permanente : PORTO VECCHIO, AJACCIO, PROPRIANO, BASTIA / CORBARA / GHISONACCIA / FOLELLI / CORTE

Entrée en formation : Un délai minimum de onze jours ouvrés est également à prévoir, entre la date de la demande d'inscription et la date prévue de début de session, pour pouvoir valider la demande d'inscription.



FORMATEURS

Nos formateurs sont des experts reconnus de la construction de projet professionnel ainsi que de la création et du développement des entreprises. Ces derniers ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. Ils sauront répondre à vos besoins. (Présentation des formateurs p.22)



ACCESSIBILITÉ

Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap ;
Les contenus sont adaptables aux personnes en situation de handicap.

Référents handicap :

2A / 2B : Tamara MANCA
04.95.22.84.14



LES ATELIERS-CONSEIL

2025

THEME 1 : CONSTRUIRE ET AFFINER MON PROJET PROFESSIONNEL



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Identifier ses points forts et ses compétences
 Connaître les opportunités d'emploi
 Découvrir un métier ou un secteur d'activité
 Confirmer son choix de métier

SYNOPSIS DE LA FORMATION

Permettre aux participants de définir et clarifier leur projet professionnel en fonction de leurs compétences, aspirations et valeurs
 Adapter leur projet aux réalités du marché en tenant compte des opportunités du secteur

PROGRAMME DE LA FORMATION

1. Identifier son profil professionnel

- Définir ses compétences professionnelles
- Valider ses motivations
- Lever les freins et identifier les leviers

2. Confronter son projet à la réalité du marché

- Comprendre l'écosystème local
- Valider l'adéquation projet
- Elaborer un plan d'action

MÉTHODES / MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthode expositive
 Méthodes active et participative

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Remise d'un livrable en fin d'ateliers-conseil

FINANCEUR

Cette formation est financée par France Travail dans le cadre de l'offre de services régionale à destination des demandeurs d'emploi.



PUBLIC

Demandeur d'emploi



PRÉREQUIS

Être inscrit à France Travail



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Demande auprès de son conseiller France Travail, ou auto-inscription depuis son espace personnel france-travail.fr



DURÉE DE LA FORMATION

1 journée – 6 heures
 Formation présentielle



DATES ET LIEUX DE LA FORMATION

Sessions régulières
 Consulter votre espace personnel france-travail.fr

Lieux : BASTIA / FOLELLI / GHISONACCIA / CORTE / CORBARA, CALVI, AJACCIO, PORTO VECCHIO, PROPRIANO



FORMATEURS

Nos formateurs sont des experts reconnus de la construction de projet professionnel ainsi que de la création et du développement des entreprises. Ces derniers ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. Ils sauront répondre à vos besoins. (Présentation des formateurs p.22)



ACCESSIBILITÉ

Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap ;
 Les contenus sont adaptables aux personnes en situation de handicap.

Référents handicap :

2A / 2B : Tamara MANCA
 04.95.22.84.14

THEME 2 : FAIRE LE POINT SUR MES COMPÉTENCES ET CONCEVOIR UN CV PERCUTANT



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Identifier ses caractéristiques personnelles
Identifier ses compétences
Valoriser son profil sur une candidature

SYNOPSIS DE LA FORMATION

Cette formation doit permettre au stagiaire de faire un bilan précis de ses compétences, de structurer ses outils de recrutement.

PROGRAMME DE LA FORMATION

1. Identifier, valoriser ses compétences

- Comprendre la notion de compétence
- Mettre en avant mes savoir faire savoir être
- Structurer une lettre de motivation

2. Concevoir un CV percutant

- Organiser les rubriques d'un CV
- Evaluer la pertinence d'un CV
- Créer un CV attractif

MÉTHODES / MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthode expositive
Méthodes active et participative

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en ligne du CV sur l'espace candidat

FINANCEUR

Cette formation est financée par France Travail dans le cadre de l'offre de services régionale à destination des demandeurs d'emploi.



PUBLIC

Demandeur d'emploi



PRÉREQUIS

Être inscrit à France Travail



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Demande auprès de son conseiller France Travail ou auto-inscription depuis son espace personnel france-travail.fr



DURÉE DE LA FORMATION

1 journée – 6 heures
Formation présentielle



DATES ET LIEUX DE LA FORMATION

Sessions régulières
Consulter votre espace personnel france-travail.fr
Lieux : BASTIA / FOLELLI / GHISONACCIA / CORTE / CORBARA, CALVI, AJACCIO, PORTO VECCHIO, PROPRIANO



FORMATEURS

Nos formateurs sont des experts reconnus de la construction de projet professionnel ainsi que de la création et du développement des entreprises. Ces derniers ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. Ils sauront répondre à vos besoins. (Présentation des formateurs p.22)



ACCESSIBILITÉ

Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap ;
Les contenus sont adaptables aux personnes en situation de handicap.

Référents handicap :

2A / 2B : Tamara MANCA
04.95.22.84.14

THEME 3 : MON CV EN LANGUES ETRANGERES



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Comprendre les différences culturelles au niveau des attentes des recruteurs
Réaliser un CV / lettre de motivation dans la langue ciblée

SYNOPSIS DE LA FORMATION

Cette formation doit permettre au stagiaire de concevoir un CV en anglais, espagnol ou allemand.

PROGRAMME DE LA FORMATION

1. Comprendre les spécificités d'un CV international
 - Décrypter les différences des CV à l'étranger
 - Sélectionner et traduire ses compétences clés
2. Concevoir une candidature efficace et percutante
 - Construire son CV avec les normes du pays ciblé
 - Rédiger une lettre de motivation adaptée

MÉTHODES / MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthode expositive
Méthodes active et participative

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en ligne du CV sur l'espace candidat

FINANCEUR

Cette formation est financée par France Travail dans le cadre de l'offre de services régionale à destination des demandeurs d'emploi.



PUBLIC

Demandeur d'emploi



PRÉREQUIS

Être inscrit à France Travail



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Demande auprès de son conseiller France Travail ou auto-inscription depuis son espace personnel france-travail.fr



DURÉE DE LA FORMATION

½ journée – 3 heures
Formation présentielle



DATES ET LIEUX DE LA FORMATION

Sessions régulières
Consulter votre espace personnel france-travail.fr
Lieux : BASTIA / FOLELLI / GHISONACCIA / CORTE / CORBARA, CALVI, AJACCIO, PORTO VECCHIO, PROPRIANO



FORMATEURS

Nos formateurs sont des experts reconnus de la construction de projet professionnel ainsi que de la création et du développement des entreprises. Ces derniers ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. Ils sauront répondre à vos besoins. (Présentation des formateurs p.22)



ACCESSIBILITÉ

Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap ;
Les contenus sont adaptables aux personnes en situation de handicap.

Référents handicap :

2A / 2B : Tamara MANCA
04.95.22.84.14

THEME 4 : MES DEMARCHES EN LIGNE AVEC FRANCE TRAVAIL



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Connaitre, comprendre et apprendre à utiliser les fonctionnalités de son espace numérique France Travail

SYNOPSIS DE LA FORMATION

Permettre au stagiaire d'acquérir une autonomie dans l'utilisation des services numériques de France Travail

PROGRAMME DE LA FORMATION

1. Découvrir l'espace numérique France Travail
 - Comprendre les services numériques
 - Utiliser et configurer son espace personnel
2. Réaliser ses démarches en autonomie
 - Savoir modifier ses informations
 - Suivre ses échanges avec France Travail
 - Rechercher un emploi / une formation

MÉTHODES / MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthode expositive
Méthodes active et participative

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en pratique : utilisation d'une fonctionnalité et / ou d'un service France Travail

FINANCEUR

Cette formation est financée par France Travail dans le cadre de l'offre de services régionale à destination des demandeurs d'emploi .



PUBLIC

Demandeur d'emploi



PRÉREQUIS

Être inscrit à France Travail



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Demande auprès de son conseiller France Travail, ou auto-inscription depuis son espace personnel france-travail.fr



DURÉE DE LA FORMATION

1/2 journée – 3 h

Formation présentielle



DATES ET LIEUX DE LA FORMATION

Sessions régulières

Consulter votre espace personnel france-travail.fr

Lieux : BASTIA / FOLELLI / GHISONACCIA / CORTE / CORBARA, CALVI, AJACCIO, PORTO VECCHIO, PROPRIANO



FORMATEURS

Nos formateurs sont des experts reconnus de la construction de projet professionnel ainsi que de la création et du développement des entreprises. Ces derniers ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. Ils sauront répondre à vos besoins. (Présentation des formateurs p.22)



ACCESSIBILITÉ

Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap ;

Les contenus sont adaptables aux personnes en situation de handicap.

Référents handicap :

2A / 2B : Tamara MANCA
04.95.22.84.14

THEME 5 : ORGANISER EFFICACEMENT MA RECHERCHE D'EMPLOI

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Candidater de manière ciblée
Connaître et utiliser les outils de recherche d'emploi
Définir un plan d'action et analyser les résultats

SYNOPSIS DE LA FORMATION

Cette formation doit permettre au stagiaire de gagner en efficacité dans le cadre de ses démarches de retour à l'emploi en structurant sa recherche, en définissant un plan d'action et en utilisant des ressources adaptées.

PROGRAMME DE LA FORMATION

1. Organiser mes démarches
 - Fixer des objectifs
 - Définir les contraintes et opportunités
 - Définir un périmètre de recherche
2. Structurer ses candidatures
 - Mettre en place un suivi rigoureux
 - Exploiter les ressources disponibles
 - Maîtriser les techniques d'entretien
 - Définir un planning adapté

MÉTHODES / MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthode expositive
Méthodes active et participative

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Remise d'un livrable en fin d'atelier-conseil

FINANCEUR

Cette formation est financée par France Travail dans le cadre de l'offre de services régionale à destination des demandeurs d'emploi.



PUBLIC

Demandeur d'emploi



PRÉREQUIS

Être inscrit à France Travail



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Demande auprès de son conseiller France Travail ou auto-inscription depuis son espace personnel france-travail.fr



DURÉE DE LA FORMATION

1 journée – 6 h
Formation présentielle



DATES ET LIEUX DE LA FORMATION

Sessions régulières
Consulter votre espace personnel france-travail.fr

Lieux : BASTIA / FOLELLI / GHISONACCIA / CORTE / CORBARA, CALVI, AJACCIO, PORTO VECCHIO, PROPRIANO



FORMATEURS

Nos formateurs sont des experts reconnus de la construction de projet professionnel ainsi que de la création et du développement des entreprises. Ces derniers ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. Ils sauront répondre à vos besoins. (Présentation des formateurs p.22)



ACCESSIBILITÉ

Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap ;
Les contenus sont adaptables aux personnes en situation de handicap.

Référents handicap :

2A / 2B : Tamara MANCA
04.95.22.84.14

THEME 6 : M'IMAGINER CREATEUR D'ENTREPRISE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Identifier les motivations et capacités à entreprendre
Explorer des opportunités de création / reprise d'entreprise
Identifier les étapes de la création

SYNOPSIS DE LA FORMATION

Cette formation doit permettre au stagiaire d'entamer sa réflexion au sujet de son idée de création d'entreprise, d'en faciliter l'émergence et la formalisation pour une approche structurée des étapes clés du projet

PROGRAMME DE LA FORMATION

1. Explorer son profil entrepreneurial

- Identifier ses motivations, aspirations personnelles; capacités à entreprendre (compétences, valeurs, etc.), ses contraintes liées à sa situation personnelle
- Repérer mes atouts et mon réseau d'appui

2. Comprendre l'environnement entrepreneurial

- Identifier les différentes étapes de la création d'entreprise
- Identifier les réseaux d'accompagnement, mesures et aides financières

MÉTHODES / MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthode expositive

Méthodes active et participative

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Remise d'un livrable en fin d'atelier-conseil

FINANCEUR

Cette formation est financée par France Travail dans le cadre de l'offre de services régionale à destination des demandeurs d'emploi



PUBLIC

Demandeur d'emploi



PRÉREQUIS

Être inscrit à France Travail



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Demande auprès de son conseiller France Travail, ou auto inscription depuis son espace personnel france-travail.fr



DURÉE DE LA FORMATION

½ journée – 3 H

Formation présentielle



DATES ET LIEUX DE LA FORMATION

Sessions régulières

Consulter votre espace personnel france-travail.fr

Lieux : BASTIA / FOLELLI / GHISONACCIA / CORTE / CORBARA, CALVI, AJACCIO, PORTO VECCHIO, PROPRIANO



FORMATEURS

Nos formateurs sont des experts reconnus de la construction de projet professionnel ainsi que de la création et du développement des entreprises. Ces derniers ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. Ils sauront répondre à vos besoins. (Présentation des formateurs p.22)



ACCESSIBILITÉ

Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap ;

Les contenus sont adaptables aux personnes en situation de handicap.

Référents handicap :

2A / 2B : Tamara MANCA
04.95.22.84.14

THEME 7 : STRUCTURER MON PROJET DE CREATION D'ENTREPRISE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Approfondir les modalités de mise en œuvre de mon projet de création/reprise d'entreprise
Déterminer les actions à mettre en œuvre pour concrétiser mon projet de création d'entreprise

SYNOPSIS DE LA FORMATION

Cette formation doit permettre au stagiaire de structurer son projet de création d'entreprise en abordant toutes les étapes nécessaires à la mise en œuvre d'un projet de création : acquérir une méthodologie de construction d'un plan d'action adapté et de mobiliser les ressources adaptées.

PROGRAMME DE LA FORMATION

1. Approfondir les modalités de mise en œuvre de son projet de création/reprise d'entreprise

- Identifier les étapes clés de la création/reprise d'entreprise
- Elaborer ses objectifs stratégiques
- Explorer les dispositifs d'accompagnement et les différentes aides financières

2. Structurer et sécuriser mon projet entrepreneurial

- Connaître les principes de base nécessaires à la réalisation d'un business plan
- Planifier un plan d'action structuré
- Savoir pitcher son projet

MÉTHODES / MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthode expositive

Méthodes active et participative

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Remise d'un livrable en fin d'atelier-conseil

FINANCEUR

Cette formation est financée par France Travail dans le cadre de l'offre de services régionale à destination des demandeurs d'emploi.



PUBLIC

Demandeur d'emploi



PRÉREQUIS

Être inscrit à France Travail



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Demande auprès de son conseiller France Travail, ou auto inscription depuis son espace personnel france-travail.fr



DURÉE DE LA FORMATION

1 journée – 6 h

Formation présentielle



DATES ET LIEUX DE LA FORMATION

Sessions régulières

Consulter votre espace personnel france-travail.fr

Lieux : BASTIA / FOLELLI / GHISONACCIA / CORTE / CORBARA, CALVI, AJACCIO, PORTO VECCHIO, PROPRIANO



FORMATEURS

Nos formateurs sont des experts reconnus de la construction de projet professionnel ainsi que de la création et du développement des entreprises. Ces derniers ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. Ils sauront répondre à vos besoins. (Présentation des formateurs p.22)



ACCESSIBILITÉ

Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap ;

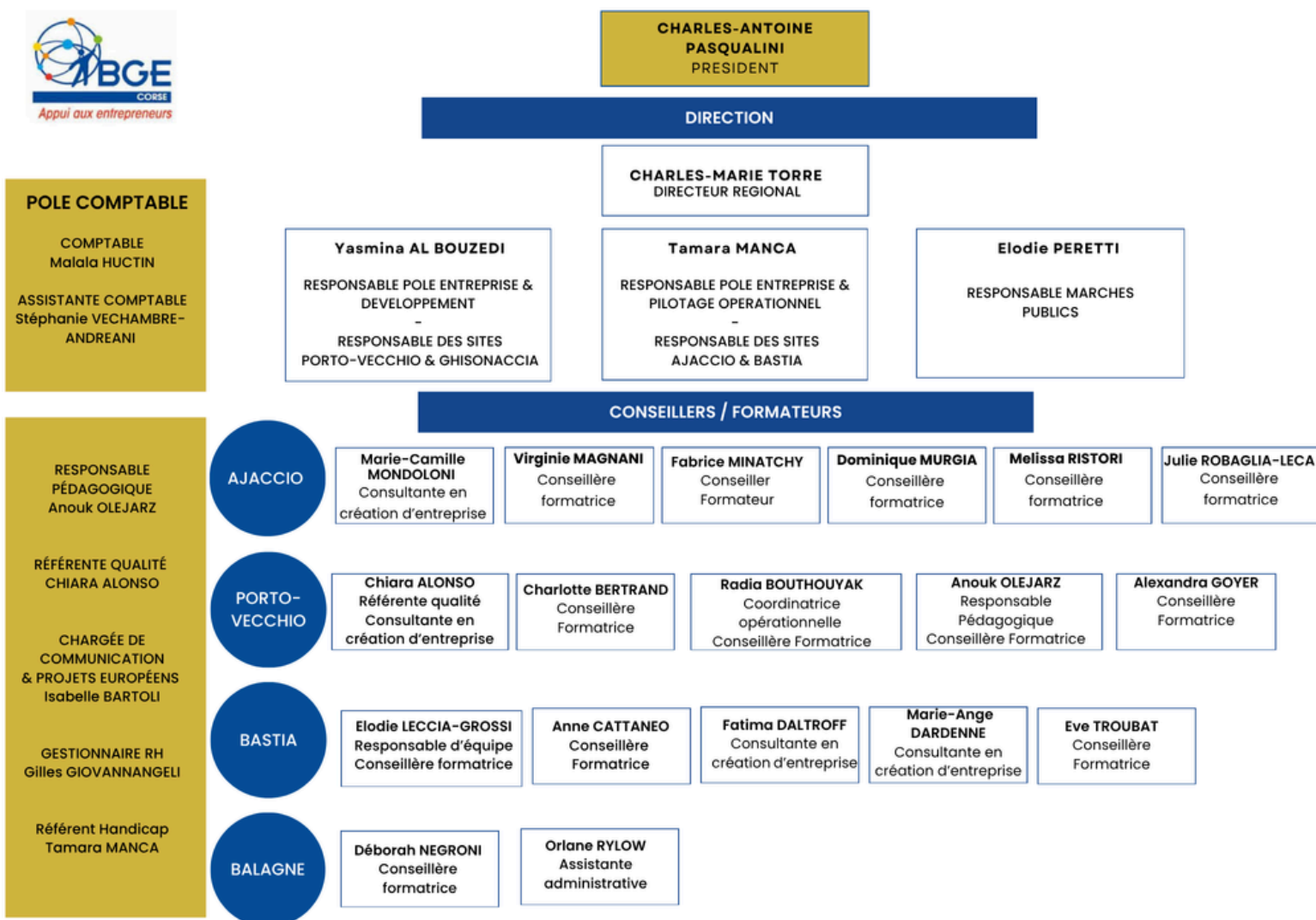
Les contenus sont adaptables aux personnes en situation de handicap.

Référents handicap :

2A / 2B : Tamara MANCA
04.95.22.84.14

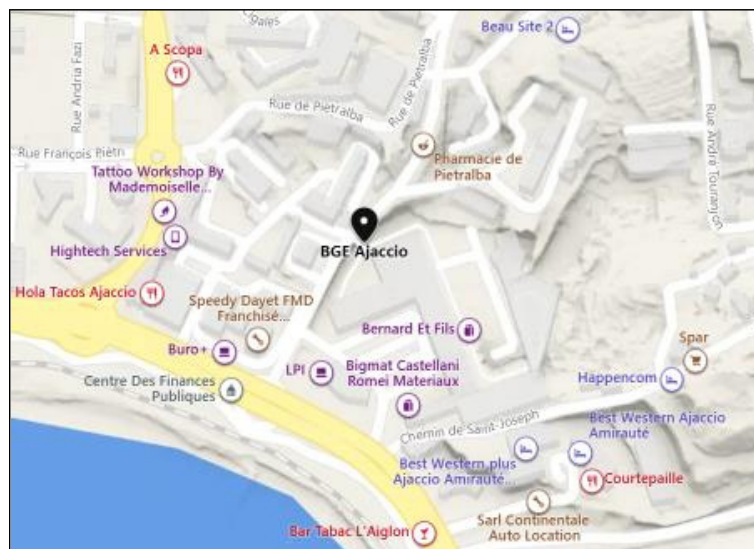
NOTRE ÉQUIPE

Nos conseillers formateurs sont des experts reconnus de la construction de projet professionnel ainsi que de la création et du développement des entreprises.



PLANS D'ACCÈS

AJACCIO



4, Avenue du Mont Thabor
Immeuble Castellani Bat B
20090 AJACCIO

PORTO-VECCHIO



Immeuble St Jean
Avenue de Bastia
20137 PORTO VECCHIO

CORBARA



Lieu-dit-Murato
ZA de Corbara Rte d'Algajola
20220 CORBARA

BASTIA



Route de Ville
Couvent des Capanelle
20200 BASTIA



Ajaccio
04 95 22 84 14

Bastia
04 95 31 59 57

Corbara
04 95 59 76 76

Porto Vecchio
04 95 70 15 89



Région
contact-bge@orange.fr

CE QUE LES STAGIAIRES EN PENSENT

CONSTRUIRE SON PROJET PROFESSIONNEL

83,8 %

des stagiaires **Activ'Projet** déclarent que la formation leur a permis d'élaborer ou de valider leur projet pro

90,1 %

des stagiaires estiment que la formation « **Valoriser son image professionnelle** » leur a permis d'être plus à l'aise face aux recruteurs

LES ATELIERS CONSEILS

94,4 %

Taux de satisfaction des stagiaires « Ateliers » toutes thématiques confondues

86,2 %

des stagiaires « Ateliers » déclarent que la formation les a aidé dans la construction de leur projet

96,6 %

Taux de satisfaction des stagiaires « Ateliers » au regard des compétences du formateur

DEVENIR ENTREPRENEUR- DÉVELOPPER SON ENTREPRISE

Moyenne des notes données par les stagiaires de l'offre CPF « Devenir entrepreneur-développer son entreprise », toutes actions confondues :

4,4/5

Pour l'équipe de formateur et la qualité de l'accompagnement

100 %

des stagiaires « Développer la visibilité d'une entreprise » créent au moins un profil réseaux sociaux durant la formation

4,8/5

Pour le contenu de la formation

BILAN DE COMPETENCES

100 %

des stagiaires « Bilan de compétences » sont allés au terme de la formation

100 %

des stagiaires « Bilan de compétences » ont pu valider un projet professionnel



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE 1/3

ARTICLE 1 - DEFINITION ET OBJET

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent à toutes les offres relatives à des prestations de formation, d'accompagnement, de suivi & de conseil de la BGE CORSE (l'organisme de formation). Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux présentes CGV.

Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite, prévaloir sur les présentes CGV et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le fait que BGE CORSE ne se prévale pas à un moment donné de l'une des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement. Les présentes CGV peuvent être amenées à évoluer.

Le client se porte fort du respect des présentes CGV. Le client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de BGE CORSE, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de services à ses besoins.

Toute inscription à une formation BGE CORSE implique, sauf dérogation résultant d'accords particuliers, l'acceptation sans réserve par le signataire de ces conditions générales de vente.

ARTICLE 2 – MODALITES D'INSCRIPTION FORMATIONS

Toute commande de formation, via différents supports, suppose que le client, accepte le programme présent sur le catalogue de formation (visible sur <http://www.bge-corse.fr>) à la date de sa commande.

L'inscription aux formations sera prise en compte dans la limite des places disponibles.

Dans le cas de commande d'actions de formation sur la plateforme Mon compte formation (www.moncompteformation.gouv.fr), les CGU de la plateforme s'applique en complément de la présente convention :

<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/conditions-generales-dutilisation>

Toute demande d'action de formation se faisant en ligne, depuis le compte personnel de formation (CPF) du client. Celui-ci a 5 jours ouvrés pour confirmer son inscription à la formation. Cf au CGU de moncompteformation.gouv.fr

Toute demande d'action de formation faisant l'objet de l'établissement et de l'envoi par BGE CORSE, d'une convention ainsi qu'une demande de prise en charge via un fond d'assurance formation, OPCO etc... doit être assorti par un mandat par le client pour la gestion de son dossier administratif et d'une subrogation de paiement pour les formations quand cela est possible. Toute inscription à une formation doit comporter la signature et le cachet de l'entreprise.

Les inscriptions deviennent fermes sous réserve de disponibilité du stage demandé.

BGE CORSE programme ses sessions à l'avance et se réserve le droit de reporter une session pour permettre une organisation dans de bonnes conditions ou d'annuler toute session qui rassemblerait un nombre insuffisant de participants, ou pour tout événement imprévu qui affecterait l'organisation du stage.

ARTICLE 3 – MODALITES DE FORMATION

BGE CORSE est libre d'utiliser les méthodes et outils pédagogiques de son choix, qui relèvent de sa seule compétence. Les durées des formations sont précisées sur le site Internet/catalogue de formation et sur les documents de communication de BGE CORSE.

Les Formations inters peuvent être assurées dans le Centre de formation de BGE CORSE ou dans un site extérieur.

Les participants des formations réalisées dans le Centre de formation sont tenus de respecter le règlement intérieur du Centre.

Si la formation se déroule hors du Centre de formation de BGE CORSE, les participants sont tenus de respecter le règlement intérieur de l'établissement d'accueil.

BGE CORSE se réserve le droit, sans indemnité de quelque nature que ce soit, d'exclure à tout moment, tout participant dont le comportement générerait le bon déroulement du stage et/ou manquerait gravement au règlement intérieur.

BGE CORSE ne saurait être tenu responsable d'une quelconque erreur ou oubli constaté dans la documentation remise au Client, cette dernière devant être considérée comme un support

pédagogique qui ne saurait être considéré comme un manuel pratique ou un document officiel explicitant la réglementation applicable. Par ailleurs, il est rappelé que les annexes documentaires fournies complètent la Formation et n'engagent en aucun cas l'Organisme de formation sur leur exhaustivité. Il est précisé en tant que de besoin que BGE CORSE n'est pas tenu

d'assurer une quelconque mise à jour de la Documentation postérieurement à la formation.

ARTICLE 4 - MODALITÉS FINANCIÈRES

Nos tarifs de formation ne sont pas assujettis à TVA. Ils s'entendent net à payer. Ils couvrent les frais pédagogiques, la documentation remise. Les tarifs en vigueur comprennent l'ensemble des frais de formation à l'exclusion de ceux d'hébergement, de transport et de repas. Les factures sont payables à réception ou le cas échéant selon l'échéancier convenu, sans escompte, par chèque ou virement.

En cas de retard de paiement, des pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur seront exigibles de plein droit sans qu'un rappel soit nécessaire, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros.

En cas d'absence ou de retard de règlement, BGE CORSE se réserve le droit de suspendre ou refuser toute nouvelle commande jusqu'à apurement du compte. BGE CORSE pourra refuser de délivrer la Formation concernée sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit, ni bénéficier d'un quelconque avoir ou remboursement. Tout règlement ultérieur sera imputé par priorité à l'extinction de la dette la plus ancienne.

En cas de règlement par un organisme payeur extérieur, le client s'engage à obtenir la décision de prise en charge de l'organisme payeur (en lien avec BGE CORSE).

D'autre part la prise en charge (totale ou partielle) ou non par un organisme financeur n'influe pas sur le montant à payer.

A défaut d'accord du financeur, BGE CORSE sera fondée à réclamer le montant facturé au client signataire, solidairement débitrice à son égard.

Si le financeur ne prend en charge que partiellement le prix de la formation, le reliquat restera à la charge directe du client.

ARTICLE 5 - ANNULATION, ABSENCE, REPORT

Tout report ou annulation d'une formation avant son démarrage doit être communiqué par téléphone et confirmé par écrit à BGE CORSE.

Suivant la réglementation, vous disposerez d'un délai de rétractation de 10 jours à compter de la signature du contrat (article L6353-5 du Code du travail). Toute annulation de la part du client doit faire l'objet d'une notification écrite à l'attention de BGE CORSE.

Passé ce délai, une indemnisation compensatrice sera versée par le signataire à BGE CORSE, représentant 50 % de la facturation totale de la formation.

Si toutefois l'annonce d'un report ou d'une annulation intervenait moins de 48 heures avant le démarrage de la formation, ou si l'annulation n'était pas signalée, alors la totalité du montant de la formation serait due par le client. Toute formation commencée est due dans sa totalité.

formation commencée est due en totalité sauf abandon du stage dûment justifié par la force majeure (la jurisprudence définit la force majeure selon trois critères qui se cumulent : il s'agit d'un événement extérieur, imprévisible et insurmontable) et notifié à BGE CORSE par courrier recommandé avec accusé de réception.

En cas d'absence du stagiaire, la prestation commandée sera facturée en totalité.

BGE CORSE se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler une session de formation en raison d'un nombre insuffisant de participants ou pour tout cas de force majeure. Les participants ou l'entreprise seront avertis dans les meilleurs délais. En cas de report ou d'annulation, les droits d'inscription acquittés seront crédités sur une inscription à une session ultérieure interentreprises proposée par BGE CORSE.

Dans le cas de commande d'actions de formation sur la plateforme Mon compte formation (www.moncompteformation.gouv.fr), les modalités d'absences, de report et d'abandon définies par les CGU de la plateforme s'appliquent en priorité de la présente convention

<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/conditions-generales-dutilisation>.

ARTICLE 6 - HORAIRE / PAUSE REPAS

Les horaires de formation sont les suivants : 9h00 - 12h30 et 13h30 - 17h00. Ils sont susceptibles d'être modifiés en accord avec le formateur. Deux pauses sont prévues dans la journée, en milieu de matinée et d'après-midi.

Dans le cadre de formation individuelle, les dates des entretiens sont définies lors du 1er rendez-vous et formaliser sur le contrat de formation.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE 3/3

ARTICLE 7 - MODALITES ASSIDUITE ET D'ÉVALUATION

La prise en charge du financement de la formation implique une assiduité de la part du stagiaire, condition du paiement effectif de la prestation par les organismes collecteurs. Les états de présence signés constituent la base de calcul pour la prise en charge par l'organisme collecteur.

En fin de formation, une attestation d'assiduité sur laquelle est indiquée le nombre d'heures de formation suivies par le stagiaire est adressée au stagiaire.

Une évaluation de satisfaction est remplie par chaque stagiaire en fin de session. Ceci nous permet de veiller constamment à la qualité de nos prestations et d'assurer une démarche continue de qualité. Une attestation de compétences est remise à chaque stagiaire en fin de formation.

ARTICLE 8 – RESPONSABILITÉS

En aucun cas, la responsabilité de BGE CORSE ne saurait être recherchée dans l'exécution des prestations lorsqu'il y a :

- Faute, négligence, omission ou défaillance du client, de mauvaise utilisation du matériel ou des logiciels, de non-respect des conseils donnés, etc.
- Force majeure, événement ou incident indépendants de la volonté de l'organisme de formation tels que grèves, troubles sociaux, etc. ou sur lequel BGE CORSE n'a aucun pouvoir de contrôle de surveillance (TELECOM, EDF...). En ce qui concerne les autres dommages, la responsabilité de BGE CORSE ne peut en aucun cas et en aucune façon être supérieure au coût des prestations incriminées.

ARTICLE 9 - CONFIDENTIALITÉ ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le client s'interdit d'utiliser le contenu des formations pour former d'autres personnes que son propre personnel et engage sa responsabilité sur le fondement des articles L. 122-4 et L.335-2 et suivant du code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication des contenus non autorisée. Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus de formations sont strictement interdites, et ce quels que soient le procédé et le support utilisés. La responsabilité du client serait engagée si un usage non autorisé était fait des logiciels ou support de stage.

ARTICLE 10 - LITIGES

Toute contestation ou différent, relatif à l'interprétation ou l'exécution de ces conditions générales de vente ou de la convention de formation, et à défaut d'accord amiable, le différent sera porté devant le tribunal administratif de Bastia.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR 1/3

ARTICLE 1 : TENUE

Les stagiaires doivent se présenter au centre de formation dans une tenue correcte et respecter les règles de politesse envers les formateurs, leurs tuteurs de formation et en règle générale avec l'ensemble du personnel et les autres stagiaires. BGE ILE Conseil décline toute responsabilité en ce qui concerne la détérioration des affaires et vêtements des stagiaires ainsi qu'en cas de vol.

ARTICLE 2 : ASSIDUITÉ

Toute absence du centre de formation devra être justifiée le matin même par téléphone au secrétariat de BGE ILE Conseil et confirmé au plus tôt par :

- Un certificat médical pour une absence de plus de trois jours
- Un arrêt de travail en cas d'absence de plus de trois jours

En cas d'absences injustifiées ou fréquentes, les stagiaires s'exposent à un renvoi du stage. Toute absence au centre de formation sera portée sur l'état de présence correspondant à la formation suivie.

Aucun retard dans l'heure d'arrivée aux entretiens individuels ou collectifs ne sera toléré. En cas de manquement à cette règle, des sanctions seront prises par le chargé de mission ou formateur référent : comptabilisation des temps de retard.

ARTICLE 3 : HYGIENE ET SECURITE

Il est interdit de toucher ou de manipuler le matériel installé dans les locaux sans autorisation du formateur. Par mesure de sécurité, il est interdit de fumer dans les locaux. Par ailleurs, l'introduction en centre de formation de boissons alcoolisées, de lectures, films, photos et cassettes contraires à la morale ou de produits nocifs pour la santé est rigoureusement interdite. Toute infraction à ce sujet fera l'objet d'une sanction disciplinaire immédiate. Lutte contre l'incendie et consignes de sécurité : les stagiaires doivent se conformer aux consignes générales et particulières affichées dans les locaux de BGE ILE Conseil.

ARTICLE 4 : SANCTIONS DISCIPLINAIRES

Le directeur de BGE ILE Conseil est responsable de la discipline dans son établissement et les formateurs/chargés de mission dans les bureaux ou salle de formation. Aussi, tout manquement à la discipline fera l'objet d'une sanction. Par manquement à la discipline on entend principalement :

- Gêne, perturbation des sessions de formation, dégradation des locaux ou du matériel, rixes, injures, menaces, manque de respect envers le personnel, refus de suivre l'enseignement, mauvaise volonté persistante.

Les sanctions pourront être les suivantes :

- Avertissement
- Renvoi temporaire
- Exclusion définitive

Lorsque le directeur ou son représentant envisage de prendre une sanction qui a une incidence sur la présence du stagiaire dans une formation, il est procédé ainsi qu'il suit :

- Le directeur ou son représentant convoque le stagiaire en lui indiquant l'objet de cette convocation. Celle-ci précise la date, l'heure et l'objet de l'entretien. Elle est écrite et est adressée par lettre recommandée ou remise à l'intéressé contre décharge.

- Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par une personne de son choix, stagiaire ou salarié de l'organisme de formation.

- Le directeur ou son représentant indique le motif de la sanction envisagée et recueille les explications du stagiaire.

La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de quinze jours après l'entretien où le cas échéant après la transmission de l'avis de la commission de discipline. Elle fait l'objet d'une décision écrite et motivée, notifiée au stagiaire par lettre recommandée.

ARTICLE 5 : REPRESENTATION DES STAGIAIRES

Dans tous les stages d'une durée supérieure à 200 heures, il est

obligatoirement procédé simultanément à l'élection d'un délégué

titulaire et d'un délégué suppléant au scrutin uninominal à deux tours.

Tous les stagiaires sont électeurs et éligibles.

Le scrutin a lieu pendant les heures de la formation, au plus tôt 20 heures

et au plus tard 40 heures après le début de la formation.

Les délégués sont élus pour la durée du stage. Leurs fonctions

prennent fin lorsqu'ils cessent, pour quelques causes que ce soit, de

participer au stage, il est procédé à une nouvelle élection.

Les délégués font toute suggestion pour améliorer le déroulement des

formations et les conditions de vie des stagiaires dans l'organisme de

formation.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR 2/3

ARTICLE 6 : POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ / PROTECTION DES DONNÉES

Dans le cadre de l'utilisation de ses services et notamment des services accessibles sur son site internet, et son site mobile, mobiles, BGE Corse, en qualité de responsable de traitement, est susceptible de collecter et traiter des données à caractère personnel vous concernant.

BGE Corse est attaché au respect des règles de protection de la vie privée de ses bénéficiaires, des prospects et des visiteurs de son site internet.

L'ensemble des traitements de données personnelles mis en œuvre dans le cadre des services accessibles respecte la réglementation locale applicable en matière de protection des données personnelles et notamment les dispositions de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et le Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679) ou « RGPD ». BGE Corse est responsable du traitement de vos données personnelles dans le cadre de ces activités. BGE Corse s'engage à respecter la réglementation applicable et s'engage notamment à respecter les principes suivants :

- Vos données personnelles sont traitées de manière licite, loyale et transparente (licéité, loyauté, transparence).
- Vos données personnelles sont collectées pour des finalités déterminées, explicites et légitimes, et ne sont pas traitées ultérieurement d'une manière incompatible avec ces finalités (limitation des finalités).
- Vos données personnelles sont conservées de manière adéquate, pertinente et sont limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées (minimisation des données).
- Vos données personnelles sont exactes, tenues à jour et toutes les mesures raisonnables sont prises pour que les données inexactes, eu égard aux finalités pour lesquelles elles sont traitées, soient effacées ou rectifiées sans tarder (exactitude).

Par ailleurs, BGE Corse impose contractuellement le même niveau de protection des données personnelles à ses sous-traitants ou prestataires.

A quoi servent les données susceptibles d'être collectées ?

1. Moyens de collecte de vos données

Dans le cadre de nos relations, vous êtes susceptibles de nous communiquer vos données personnelles par différents moyens et notamment sur nos sites internet, lors d'une souscription à la e-newsletter, lorsque vous participez à un atelier collectif ou un suivi individuel, lorsque vous publiez des commentaires sur nos pages de réseaux sociaux, ou lorsque vous nous transmettez de toute autre manière vos données personnelles.

2. Finalités de traitements et bases juridiques

Vos données sont principalement utilisées à des fins de suivi individualisé de votre projet, voire d'information et enquêtes de satisfaction, de nouveaux services et formations destinés à soutenir votre projet professionnel, de réponse à des demandes d'informations.

Outre les cas où votre consentement a été recueilli (notamment pour vous communiquer des informations personnalisées), le traitement de vos données pour les différentes finalités susvisées est notamment nécessaire :

- pour assurer l'exécution de votre suivi dans de bonnes conditions,
- pour respecter une obligation légale et de restitution auprès de nos conventions de formation et/ ou d'accompagnement,
- aux fins des intérêts légitimes poursuivis par BGE Corse (notamment développer des nouveaux services et offres, améliorer le suivi, etc.).

Combien de temps vos données sont-elles conservées ?

BGE Corse s'engage à conserver vos données personnelles pour une durée n'excédant pas celle nécessaire aux finalités pour lesquelles elles sont traitées. De plus, BGE Corse conserve vos données personnelles conformément aux durées de conservation imposées par les lois applicables en vigueur.

Qui est susceptible d'accéder à vos données personnelles ?

1. Destinataires de vos données

Les données collectées sur le site internet sont susceptibles d'être communiquées au personnel habilité de BGE Corse, à ses partenaires ou à ses prestataires de services annexes, dans le cadre de l'accomplissement de tout ou partie des prestations visées ci-dessus.

Nous vous rappelons que dans ce cadre, BGE Corse demande à ses prestataires de mettre en place des mesures strictes de confidentialité et de protection de ces données.

2. Comment exercer vos droits ?

Conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles, vous pouvez, à tout moment, exercer vos droits d'accès, de rectification, de suppression des données vous concernant ainsi que vos droits de limitation et d'opposition au traitement et à la portabilité de vos données personnelles.

Ces droits s'exercent par courrier ou mail à l'adresse suivante :

Chiara ALONSO / Correspondant RGPD
0495701589/portovecchio@bge.corsica
Immeuble St Jean - Quartier Poretta
20137 PORTO VECCHIO

Dans ce cadre, nous vous prions de bien vouloir accompagner votre demande des éléments nécessaires à votre identification (nom, prénom, e-mail) ainsi que toute autre information nécessaire à la confirmation de votre identité.

Vous disposez également d'un droit de recours auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés en cas de violation de la réglementation applicable en matière de protection des Données Personnelles et notamment du RGPD.

Modifications

BGE Corse se réserve le droit d'adapter la politique de protection des données personnelles et s'engage à vous informer sur son site internet des changements ou compléments.

Cette version a été élaborée le 1er Juin 2019 et mis à jour en janvier 2025.



2025

Immeuble St Jean – Avenue de Bastia
20137 PORTO VECCHIO

04 95 70 15 89

contact-bge@orange.fr

Numéro d'activité 94 20 10505 20